

MISE EN PLACE D'UN PAI

ANNÉE SCOLAIRE 2025/2026

Madame, Monsieur,

Vous m'avez informé que votre enfant était atteint d'un trouble de santé évoluant sur une longue période et nécessitant des aménagements pendant les temps scolaire et périscolaire.

Le **Projet d'Accueil Individualisé (PAI)** vise à garantir un accueil et un accompagnement personnalisés de votre enfant en définissant les mesures nécessaires pour répondre aux besoins liés à l'état de santé, de sécurité et de bien-être.

Philippe WAROUX
 Chef d'Établissement

Veuillez cocher la case correspondant à votre demande :

<input type="checkbox"/> Je souhaite mettre en place un PAI pour mon enfant pour l'année scolaire 2025/2026.	JOINDRE : <ul style="list-style-type: none"> • La partie 1 « renseignements administratifs » du formulaire PAI. • La fiche de conduite à tenir en cas d'urgence, standard ou spécifique, complétée, datée et signée par le médecin qui suit l'enfant. <ul style="list-style-type: none"> → Le formulaire PAI et les fiches de conduite à tenir en cas d'urgence sont à télécharger sur le site : https://eduscol.education.fr/1207/poursuite-de-la-scolarite-avec-des-traitements-medicaux-particuliers • Une ordonnance de moins de 3 mois, datée et signée par le médecin. L'ordonnance est valable 1 an. • Les médicaments dont la date de péremption a été vérifiée.
<input type="checkbox"/> Je ne souhaite pas mettre en place un PAI pour mon enfant.	→ J'ai bien noté que sans PAI, la prise en charge de mon enfant reposera sur l'appel du 15 ou 112.

Votre médecin traitant ou spécialiste peut compléter et signer les documents numériquement en les téléchargeant sur le site indiqué ci-dessus.

NOM & Prénom de l'élève :

Classe :

 NOM(S) & Prénom(s) du/des Représentant(s) légal(aux) de l'élève :

Signature(s) du/des Représentant(s) légal(aux) :